

JUSQU'À QUAND VA-T-ON TENIR ?

DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS AU CTA DU 13 SEPTEMBRE 2022

À l'occasion de cette rentrée 2022, l'Éducation nationale a été plus que jamais sous les feux des projecteurs et c'est tout d'abord la capacité de l'État à pourvoir les postes laissés vacants par l'effondrement du recrutement qui a été interrogée : y aurait-il, comme le ministre NDiaye s'y était engagé, un ou une enseignante devant chaque classe le 1er septembre ?

À Paris, comme dans les autres académies d'Île-de-France, ce n'est qu'en recrutant massivement des personnels contractuels, que l'Éducation nationale a réussi à sauver les apparences et à tenter de convaincre que la situation était sous contrôle.

Mais la situation est-elle vraiment sous contrôle ? Comment peut-on croire que l'année va être sereine quand tant de nouveaux et nouvelles collègues ont été recrutés en catastrophe avant l'été pour prendre en charge des classes dès la rentrée après une indigente formation ? Comment peut-on espérer que les remplacements soient effectivement assurés tout au long de l'année quand on reçoit d'ores et déjà des messages d'enseignants et d'enseignantes qui réfléchissent à la démission ou qui craquent face à cause de leurs conditions de travail ?

Nous ne voulons pas être les Cassandre de l'Éducation nationale mais si rien n'est fait pour améliorer les conditions de travail et les conditions de vie des personnels, on ne peut qu'anticiper la catastrophe à venir.

Mais plutôt que de se pencher vraiment au chevet des écoles et des établissements scolaires, en écoutant ce que les personnels ont à dire, le ministère déroule la feuille de route présidentielle et annonce de nouveaux grands chantiers dont imagine trop bien les conséquences :

- développement des évaluations d'écoles chronophages et dangereuses et généralisation de l'expérimentation annoncée en 2021 pour les écoles de Marseille avec des subventions accordées à la discrétion de la hiérarchie et un recrutement direct des enseignant·es ;
- renforcement du pilotage par l'évaluation, qui accentue la concurrence entre les élèves, entre les personnels et entre les établissements scolaires ;
- développement de l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel sous statut scolaire, ce qui permet de fournir de la main d'œuvre bon marché au patronat, augmentation de 50 % des temps de stage en lycée professionnel et renforcement de la présence des entreprises dans la gouvernance des établissements ;
- recours massif à des personnels contractuel·les qui ne bénéficient pas des mêmes droits que les titulaires pour pallier la crise du recrutement.

Du côté des salaires, on nous annonce de nouveau une revalorisation historique mais on attend encore les mesures concrètes. Pour l'instant, la seule chose mise en place est une augmentation

de 3,5 % de la valeur du point d'indice, qui ne compense pas du tout l'explosion du coût de la vie.

On nous annonce encore 10 % d'augmentation dans un futur proche pour les personnels en début de carrière mais, au rythme où l'inflation progresse, cela ne rattrapera pas le pouvoir d'achat perdu, a fortiori pour celles et ceux qui ont le malheur d'avoir plus de 10 ans de carrière. Qu'en sera-t-il pour les enseignant·es non-débutant·es, qui, depuis 20 ans ont subi une perte de pouvoir d'achat considérable en raison du gel du point d'indice ?

La seule proposition du gouvernement, c'est d'essayer de nous vendre la possibilité d'accepter des missions nouvelles qui nous donneraient droit à des augmentations de salaire. Toujours le fameux « travailler plus pour gagner plus » de Sarkozy, qui n'est pas du tout une mesure de progrès social : alors qu'il faudrait partager le travail pour permettre à tout le monde de travailler, et alors que beaucoup de personnels se plaignent déjà d'un épuisement physique, psychique et émotionnel lié à leur travail, cette mesure condamne à la précarité économique les personnels qui, en raison d'impératifs familiaux, de problèmes de santé ou de la fatigue liée à l'âge, ne peuvent pas faire davantage d'heures. Et cette logique du « travailler plus pour gagner plus » est d'autant plus injuste dans un secteur où travaillent majoritairement des femmes et dans un contexte où le report de l'âge légal du départ en retraite est déjà dans les cartons du gouvernement.

Rien n'est dit non plus pour les autres personnels, notamment les AESH ou les AED qui attendent vainement une vraie augmentation de leurs salaires indécents et une vraie reconnaissance. S'agissant des AED, nous attendons encore que le ministère tire les conséquences du recours au Conseil d'État gagné par SUD éducation et prenne un décret pour le versement de l'indemnité REP/REP+ aux 8 000 collègues concerné·es.

Pour ce qui est de l'école inclusive, c'est à une nouvelle rentrée en mode "gestion de la pénurie" que nous assistons et les directions académiques cherchent par tous les moyens à combler les trous : les heures d'accompagnement disponibles sont saupoudrées pour donner l'illusion que toutes les élèves qui y ont droit sont bien accompagné·es et, encore une fois, les besoins réels des élèves sont totalement ignorés. Cette logique comptable de mutualisation des moyens est justement dénoncée par deux rapports publiés cet été : celui de la médiatrice de l'Éducation nationale fin juillet et celui de la défenseure des droits fin août.

Cette logique comptable se retrouve également concernant les RASED et cela apparaît de façon criante dans la circonscription 19B où le besoin reconnu par l'Académie d'un poste de psychologue supplémentaire a été balayé par des impératifs de bonne gestion budgétaire. Ce sont sans doute aussi ces impératifs budgétaires qui conduisent à renier les engagements pris par l'académie auprès de la communauté éducative du collège Seligmann. Quelle issue propose l'Académie après plus d'une semaine de grève?

Pour en revenir à la question des rémunérations, que dire de la grille salariale des AESH, mise en place il y a un an, et qui n'a pas du tout été revue depuis la dernière augmentation du SMIC au mois de mai ? Les rattrapages d'indice opérés par les académies pour éviter que les salaires ne tombent sous la barre du salaire minimum rendent totalement caduque cette grille salariale

qui avait été obtenue suite aux grèves massives de l'année 2021. Le ministère joue la politique de l'autruche, tout comme il le fait sur la question de la prime REP pour les collègues qui exercent en éducation prioritaire. Sur cette question SUD éducation poursuit son action juridique aux côtés des collègues.

C'est pour toutes ces raisons que SUD éducation avec l'Union syndicale Solidaires et aux côtés de la CGT et de la FSU, appelle à la grève le jeudi 29 septembre.

Enfin, on ne pourrait conclure cette déclaration sans évoquer la situation de notre camarade Kai Terada, militant de SUD éducation 92 qui, à la rentrée, a pris connaissance d'une décision de suspension de 4 mois notifiée par le rectorat sans motif. Jeudi 8 septembre, il était convoqué au rectorat de Versailles, qui lui a indiqué qu'il n'y avait pas lieu de convoquer une commission disciplinaire, mais qu'une procédure de "mutation dans l'intérêt du service" serait lancée sous 10 à 15 jours. Le dossier administratif est vide. Le rectorat avance comme motif de vouloir "ramener la sérénité dans l'établissement", ce qui est jugé comme totalement irrecevable par les collègues de Kai, représenté·es en nombre à l'occasion de la convocation. Pour SUD, il est clair qu'il s'agit de répression anti-syndicale et la volonté du ministère de s'attaquer particulièrement à SUD éducation ne fait plus guère de doute. Pour SUD, la répression dont est victime Kai est l'affaire de trop. Nous appelons évidemment l'ensemble des personnels à participer activement aux initiatives décidées en soutien à Kai et, pour notre part, nous saisissons le Défenseur des droits pour faire toute la lumière sur ce qui ressemble à s'y méprendre à de la discrimination syndicale.